

**Jolivet Gilbert**, Maisons-Alfort, le 21 mai 1996

**G.J.** — Je suis né le 4 septembre 1932. Mon père était inspecteur de l'enseignement primaire, ma mère ne travaillait pas. Fils unique, j'ai vécu en province la plus grande partie de ma jeunesse, d'abord dans les Alpes où les fonctions de mon père nous avaient retenus, ensuite à Saumur, où j'ai fait mes études primaires, la première partie de mes études secondaires. J'ai achevé celles-ci à Angers, puis à Châteaudun. J'ai eu une enfance heureuse, bien que marquée par la guerre. Je me souviens encore très bien des affres de la débâcle en 1940. J'ai connu aussi la période de l'occupation allemande, à Saumur, les bombardements d'Angers en 1944 ; bref toute cette période qui peut paraître lointaine aux jeunes générations mais qui pour moi est restée très présente à ma mémoire

Ayant éprouvé très tôt des goûts de naturaliste, c'est dans cette direction que j'ai cherché à m'orienter à la fin de mes études secondaires. Je serais peut-être allé en faculté pour me destiner à l'enseignement, mais j'ai opté, en définitive, pour la carrière vétérinaire, sans bien connaître d'ailleurs ce que ce métier impliquait. Si j'ai été attiré dans cette voie, c'est plus en raison de mon inclination pour la nature que par attrait pour les activités rurales que je connaissais mal. Si je me suis lancé dans les études vétérinaires, peut-être est-ce aussi parce que je suis né à Charenton, non loin de l'École nationale vétérinaire d'Alfort, dont j'ai maintes fois entendu parler dans ma jeunesse.

J'ai préparé le concours d'entrée aux écoles vétérinaires au lycée Marcelin Berthelot. Je vivais alors chez ma grand-mère à Charenton. Je le signale parce que, lorsque j'ai poursuivi ensuite mes études à l'École, ce havre qu'était pour moi l'appartement de ma grand-mère est devenu un lieu de rencontre accueillant où mes camarades et moi avons beaucoup discuté. Je suis resté deux ans en classe préparatoire et c'est en 1952 que j'ai été reçu au concours d'entrée des écoles vétérinaires et admis à l'École d'Alfort. Je dois avouer avoir eu du mal à y entrer, n'ayant reçu dans le secondaire qu'une formation littéraire, dans le petit collège que je fréquentais à Châteaudun où n'existait qu'une classe de philo (il aurait fallu que je sois pensionnaire au lycée de Chartres pour pouvoir m'inscrire en Sciences expérimentales). Je me suis résigné d'autant plus facilement à faire de la philo, à demeurer dans le cocon familial, que mes penchants scolaires me portaient plutôt vers les lettres, ce qui n'était pas incompatible avec mon goût pour "*l'histoire naturelle*". Il a donc fallu que je me mette à niveau en mathématiques et en physique.

Ayant intégré l'école vétérinaire d'Alfort, j'y ai passé quatre années dans d'excellentes conditions.

**D.P** — **Avez-vous eu des professeurs qui vous ont particulièrement marqué ? qui ont su développer en vous le goût de la recherche ?**

**G.J.** — L'enseignement que j'ai reçu à Alfort m'a plu par son caractère polyvalent et par l'équilibre que j'y trouvais entre recettes techniques et connaissances fondamentales. Il restait néanmoins assez académique, marqué par des leçons magistrales, dispensées par des maîtres de talent, qui avaient un grand souci de la parole bien dite. Ce style ne serait évidemment plus admis par les étudiants d'aujourd'hui, mais nous l'acceptons très bien à l'époque dans la mesure même où nous n'avions guère d'autres sources de documentation. Le cours magistral offrait une excellente synthèse de ce qu'il fallait retenir. L'enseignement vétérinaire m'a intéressé par les lumières qu'il apportait sur les dysfonctionnements du vivant. L'esprit dans lequel il était professé, marqué par des préoccupations de pathologie comparative, était source de réflexions. Je ne me suis jamais senti particulièrement doué par le côté manuel du métier. J'ai été peu attiré par la chirurgie vétérinaire, mais les disciplines biologiques (physiologie, microbiologie, immunologie, parasitologie) m'ont en revanche beaucoup intéressé. La parasitologie vétérinaire, la zoologie appliquée correspondaient particulièrement à mes goûts de naturaliste. Le titulaire de la chaire de parasitologie et des maladies parasitaires dispensait alors un enseignement de zoo-

---

logie et de botanique appliquées, dès la première année. Cette chaire était une des quinze qui existaient à l'époque. Elle était tenue par un maître redouté, le Professeur Jean Guilhon qui a beaucoup marqué des générations d'étudiants par ses vastes compétences, la hauteur de ses vues, ses attitudes théâtrales, mais aussi par sa très grande sévérité lors des examens.

Il se trouve qu'à l'examen pratique en fin de première année, j'avais été remarqué favorablement par le professeur en question. Au début de l'année suivante, où il enseignait la parasitologie, celui-ci m'a proposé de postuler à un poste d'élève de laboratoire. Les deux étudiants qui étaient choisis chaque année avaient la possibilité de travailler au laboratoire, quand ils le voulaient, de s'initier aux techniques, d'aider en clinique. La sélection s'opérait après un entretien avec le professeur et la rédaction d'un petit texte où il était demandé aux élèves pressentis de justifier les raisons pour lesquelles ils souhaitaient venir travailler dans ce laboratoire. Je me suis acquitté de ce qui m'a été demandé. J'ai été conduit à fréquenter alors régulièrement le laboratoire de parasitologie, où j'ai préparé ma thèse de doctorat vétérinaire.

**D.P — Les thèses de doctorat vétérinaire reposaient-elles beaucoup, comme les thèses de doctorat en médecine, sur un travail de compilation ?**

**G.J. —** Oui, elles correspondaient à peu près à ce qui peut être attendu aujourd'hui d'un bon mémoire de maîtrise. Personnellement, j'avais effectué un petit travail expérimental sur l'action des insecticides synthétiques sur les stades préimaginaux des muscides. En conséquence j'avais été conduit à élever des mouches. C'était un travail expérimental qui satisfaisait mon intérêt pour l'entomologie appliquée.

**D.P — Avez-vous eu des collègues qui ont suivi la même voie que vous ?**

**G.J. —** Les recrutements dans l'enseignement vétérinaire, comme dans l'enseignement agronomique, étaient alors très parcimonieux : à côté de son titulaire, qui avait rang de professeur, chaque chaire de l'école vétérinaire d'Alfort disposait d'un chef de travaux et d'un assistant (quand il y en avait un). Les effectifs se limitaient à cela. Les enseignants avaient beaucoup de mérite pour inculquer à leurs élèves le minimum de ce qu'ils devaient retenir. Les étudiants avaient aussi beaucoup de sagesse pour accepter un enseignement aussi mal encadré, mais qu'ils suivaient avec de l'écoute et de la docilité. C'est ainsi que j'ai passé quatre années mi-studieuses, mi-décontractées à l'école vétérinaire d'Alfort. J'en ai gardé un excellent souvenir, parce que j'avais de bons camarades, avec lesquels je discutais beaucoup et sortais souvent à Paris. A l'époque, personne n'avait de véhicule : on montait à Charenton prendre le métro, qui n'était pas encore prolongé jusqu'à Alfort. L'ambiance était chaleureuse car les étudiants, n'ayant pas les moyens d'indépendance qu'ils possèdent aujourd'hui, vivaient forcément plus groupés. L'enseignement vétérinaire, quelles qu'aient été les critiques que j'ai pu lui adresser (notamment dans le domaine pratique), était par ailleurs loin d'être méprisable. C'est d'ailleurs une opinion que partage la majorité de ma promotion plusieurs années après la sortie de l'école.

**D.P — Y a-t-il eu des enseignants qui vous ont beaucoup marqué ?**

**G.J. —** Oui. Il y avait dans cette école, des enseignants prestigieux. En faisaient notamment partie le Professeur Henri Drieux qui enseignait avec brio l'anatomie pathologique, le Professeur Pierre Goret spécialiste des maladies contagieuses et qui, par la magie de son verbe, faisait passer des frissons à l'amphithéâtre quand il enseignait la rage. Nous avons connu, au terme de leur carrière, le Professeur Jean Verge, grand nom de la médecine vétérinaire, le Professeur Noël Marcenac, un ancien militaire, féru de chirurgie et grand connaisseur de chevaux, le Professeur Étienne Letard, dont la voix ne portait pas plus loin que le deuxième rang de l'amphithéâtre, mais qui était un homme d'une culture extraordinaire : ses cours étaient des digressions brillantes sur l'ethnologie, la zootechnie, mais dont n'ont profité vraiment qu'une partie seulement d'entre nous.

Mais j'en viens à la fin de ma scolarité. Le Professeur J. Guilhon, dont j'ai été l'élève de laboratoire pendant mes années d'études, m'a proposé de rester comme assistant après mon service militaire. A cette époque, l'assistantat reposait sur un contrat de 3 ans, non renouvelable. Les étudiants qui étaient

---

admis dans ce cadre percevaient une rémunération modeste, en échange d'un appui à l'enseignement pratique et à la clinique. Le reste du temps, ils avaient la possibilité de se perfectionner dans le secteur libéral, de suivre des enseignements universitaires, ou d'être admis au "*grand cours*", de l'Institut Pasteur qui constituait le meilleur brevet de capacité en bactériologie et immunologie.

Il a fallu toutefois que je m'acquitte de mes obligations militaires pendant 27 mois dont 15 en Algérie. Je passe volontiers sur cette période qui m'a laissé des souvenirs partagés. Expérience humaine, toutefois, que je ne renie pas, où la bêtise, l'incompréhension des uns le disputaient au courage et à l'abnégation des autres. Ce fut aussi une école de résignation devant une succession brutale d'événements plus souvent douloureux que pittoresques. De retour à la vie civile, je me suis retrouvé assistant du Professeur Guilhon, en mars 1959.

**D.P — La voie non libérale que vous avez prise était-elle considérée à l'époque par vos camarades de promotion comme tout à fait atypique ?**

**G.J. —** Je n'étais pas une exception, mais il est vrai que la plupart des élèves d'Alfort optaient pour la carrière libérale. A l'époque où je suis sorti, un certain nombre de jeunes diplômés commençaient toutefois à se diriger vers l'industrie privée. Dans ma promotion, qui comprenait 80 étudiants, une quinzaine d'entre eux ont jeté leur dévolu sur l'industrie de l'alimentation animale et l'industrie pharmaceutique vétérinaire. Guy Queinnec, un élève de ma promotion, qui avait choisi, comme moi, de débiter sa carrière comme assistant, est devenu par la suite titulaire de la chaire de zootechnie, à l'école de Toulouse.

Devenu assistant, j'ai commencé par fréquenter la Sorbonne : je m'étais déjà inscrit en zoologie quand j'étais étudiant à Alfort. Dès mon retour, j'ai suivi l'enseignement de physiologie et d'anatomie comparée. Ayant pris le train en marche (démobilisé en mars), je n'avais pas pu suivre tous les T.P. J'ai essayé de combler néanmoins le retard que j'avais pris, mais deux mois après mon retour à l'école, Jean Obry, le chef de travaux de la chaire de parasitologie avec lequel j'entretenais les meilleures relations, est décédé brutalement, à la suite d'une hémorragie cérébrale. Quelque temps après, le Professeur Guilhon m'a proposé d'envisager une carrière d'enseignement, ce qui m'a éloigné de la faculté. Mon patron m'a déclaré : "*on va voir de quoi vous êtes capable, faites-moi donc une ou deux leçons !*" La bonne pratique des leçons d'amphithéâtre constituait, en effet, le critère pour embrasser une carrière d'enseignant. Dans la mesure où je ne m'estimais pas mauvais en expression orale, j'ai préparé une leçon sans appréhension, mais mon patron a refroidi mon enthousiasme en me déclarant : "*Vous n'êtes pas bon, mais on peut quand même essayer de faire quelque chose de vous !*" Il existait un concours de chef de travaux à l'époque. Les épreuves consistaient à rédiger un mémoire sans notes, à préparer une leçon d'une demi-heure puis à effectuer un ou deux exercices pratiques de reconnaissance de parasites et de pièces de zoologie.

Je me suis présenté à ce concours de chef de travaux, en 1960 : il n'y avait pas beaucoup de concurrents. On devait être deux à se présenter. J'avais un camarade qui postulait sur un poste à l'école de Toulouse, mais il s'est désisté et a fait ultérieurement une carrière dans la recherche. J'ai passé avec succès le concours et suis donc devenu chef de travaux. Quelques années plus tard le grade a disparu pour être remplacé par celui de maître-assistant.

Pour gravir les échelons, il fallait franchir l'obstacle difficile de l'agrégation vétérinaire. Je me suis présenté la première fois à ce concours en 1964, mais j'ai échoué. J'ai eu de la chance toutefois de pouvoir me représenter l'année suivante à ce concours et d'y être reçu.

**D.P — L'agrégation vous donnait-elle accès d'emblée à un poste de professeur ?**

**G.J. —** Non, l'agrégation donnait simplement le titre de chef de travaux agrégé. Mais ce concours donnait un échelon indiciaire de plus. A partir de 1965, les ouvertures de postes ont été plus nombreuses et les enseignants de ma génération en ont profité. C'est la raison pour laquelle je suis passé maître de conférences en 1967, puis professeur sans chaire en 1968. Indiciairement parlant, ce grade attribué par décret n'apportait aucun avantage particulier, mais il conférait le titre honorifique de professeur. J'ai donc terminé ma carrière dans l'enseignement comme professeur sans chaire, grade qui serait équivalent aujourd'hui à celui de DR2. L'agrégation vétérinaire est un concours que Raymond Février a

---

toujours vivement critiqué en raison de son caractère très formel. Il s'agissait d'une sorte de "totémisation". Les épreuves, qui s'étaient sur huit jours, commençaient par la lecture d'un mémoire, qu'on avait préparé sans notes la veille, durant huit heures. Il était difficile d'avoir tout dans la tête, vu l'éventail très large des connaissances dans une discipline comme la parasitologie. A l'époque de nos anciens maîtres, un candidat pouvait se targuer, sans doute, d'avoir fait le tour de la parasitologie vétérinaire. Mais à la mienne, ce n'était plus possible. Il fallait forcément faire des impasses. Il était prudemment admis que le candidat présente une liste de 15 à 18 mémoires. L'un d'eux était tiré au sort, mais le jury avait toute liberté pour en modifier peu ou prou le libellé.

Après la lecture du mémoire, les candidats étaient tenus de faire une leçon d'une heure, après trois heures de préparation, sans notes. Il s'agissait d'une leçon classique, qui s'intégrait dans le cours. Cette épreuve n'était pas si mauvaise dans la mesure où elle obligeait à avoir une vue panoramique sur l'ensemble du programme de la chaire et à démontrer une certaine maîtrise pédagogique.

**D.P — Après l'exposé, le candidat devait-il répondre à des questions posées par les membres du jury ?**

**G.J. —** Non, le jury ne posait de questions, ni après la mémoire ni après la leçon. Le temps de la leçon était dûment chronométré. Les candidats pouvaient avoir 2 ou 3 minutes en plus ou en moins de l'heure impartie.

Après cette épreuve, ils avaient à préparer une leçon d'une heure sur un sujet synthétique, après 24 heures de préparation, à partir de notes ou de documents. Après cette entrée en matière assez lourde, se déroulaient les épreuves pratiques : en premier lieu une épreuve d'autopsie sur un animal parasité, ce qui réclamait d'avoir de bonnes notions d'anatomie pathologique et, bien évidemment, de savoir rechercher et identifier les parasites. Suivait l'épreuve clinique sur des animaux censés être parasités. Se succédaient enfin des épreuves de diagnose parasitaire et de zoologie appliquée. Quand prenait fin cette longue série d'épreuves, tous les candidats se sentaient soulagés !

Ma période d'enseignement à l'école vétérinaire, j'en garde un bon souvenir. J'ai surtout bien aimé le contact que j'ai eu avec les étudiants, notamment lors des consultations de parasitologie et de dermatologie (1) que j'ai assurées pendant une dizaine d'années, trois matinées par semaine. La clinique, qui concernait surtout les chiens et les chats, me donnait l'occasion de manipuler du vivant. La consultation est riche d'enseignements, mais elle est une dure épreuve, car elle pose souvent de difficiles interrogations. Par ailleurs, quand elle se révèle, l'erreur de diagnostic ou de pronostic met mal à l'aise. Il m'est arrivé assez souvent de me tromper ; il faut savoir humblement le reconnaître, vis-à-vis de soi-même et pour l'instruction des étudiants. Toutefois, si on dispose d'un peu d'esprit critique, de bon sens et d'un bagage suffisant de connaissances, on acquiert assez vite une bonne expérience dans son domaine.

Durant mes dernières années d'enseignement, la chaire s'étant étoffée, j'ai pris un peu de distance avec la clinique.

**D.P — Existait-il dans le domaine de la parasitologie vétérinaire des écoles de pensée différentes. Y avait-il dans les années soixante des divergences de vue sur la façon d'exercer l'art vétérinaire ?**

**G.J. —** La parasitologie vétérinaire est née à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle de la zoologie et les premiers grands parasitologues vétérinaires ont été des systématiciens éminents qui s'en tenaient à des descriptions minutieuses et à des classifications raisonnées. Parmi tous les scientifiques qui ont fait de la parasitologie vétérinaire, il faut citer les noms d'Alcide Railliet et de Louis-Georges Neumann, le premier ayant été un grand spécialiste des helminthes, des vers parasites, le second un spécialiste réputé des acariens parasites, en particulier des ixodes. Ces découvreurs ont amassé un matériel biologique inconnu à l'époque, qu'ils ont entrepris de classer et de décrire. L'essentiel de la systématique de certains groupes est issu directement de leurs travaux. La parasitologie vétérinaire a ainsi pris naissance dans les cabinets d'histoire naturelle.

Ce n'est que plus tardivement que l'on s'est intéressé à la pathologie parasitaire proprement dite et à la thérapeutique. Pendant longtemps, les traitements utilisés pour combattre les maladies parasitaires étaient d'efficacité très limitée ou d'application difficile. Je prends un exemple : pour traiter les gales,

---

notamment celle des équidés, très contagieuse, qui décimait les effectifs de chevaux durant la guerre de 14-18, on a utilisé des "chambres à sulfuration" : on enfermait les animaux dans des box hermétiques, d'où dépassait la tête, et on faisait brûler du soufre à l'intérieur. C'était évidemment une technique difficile à mettre en œuvre (il fallait mettre chaque cheval dans un box fermé en veillant à une bonne concentration en anhydride sulfureux et en s'assurant que les animaux ne rentrent pas la tête dans le box, au risque de s'asphyxier), mais elle était la seule efficace, avant la découverte bien plus tard des insecticides organochlorés (notamment le lindane), qui ont bouleversé le traitement et le pronostic de ces maladies parasitaires cutanées.

Les parasitologues vétérinaires sont restés longtemps des zoologistes, avant de devenir des physiopathologistes, intéressés aux relations hôtes-parasites et notamment aux réactions immunitaires que provoquent les invasions parasitaires. C'est à l'époque où j'étais jeune assistant qu'on a commencé à voir se développer en France et surtout à l'étranger, des écoles de parasitologues qui ont dépassé le stade de la systématique pour devenir vraiment des pathologistes intéressés aux effets physiopathologiques des agressions parasitaires. A partir des années cinquante se sont développées parallèlement des recherches sur la thérapeutique antiparasitaire. De grands progrès ont été réalisés dans le domaine des maladies vermineuses ou des maladies à protozoaires, comme les coccidioses qui sont des maladies redoutables dans les élevages intensifs (2).

J. Guilhon, s'est beaucoup intéressé à la thérapeutique antiparasitaire. J'ai écrit dernièrement un petit article pour rappeler les nombreux travaux qu'il a entrepris en ce domaine. A cette époque, les enseignants disposaient de moyens modestes pour mener des recherches appliquées de grande ampleur. Malgré cela, la contribution des écoles au développement et à la diffusion des connaissances n'a pas été totalement négligeable.

**D.P — Les préoccupations étaient-elles différentes à l'École nationale vétérinaire d'Alfort et à la Faculté des sciences ? Les études sur la pathologie des parasites étaient-elles plus développées à la Faculté qu'à l'École vétérinaire où l'accent était mis davantage sur les considérations thérapeutiques ?**

**G.J. —** Il n'y avait pas de recherches de parasitologie qui intéressent les vétérinaires à l'Université, tout au moins sur la place parisienne. La zoologie enseignée à la faculté avait peu de rapport avec celle qu'on dispensait à l'école vétérinaire. La conception universitaire était très éloignée des applications. Les seuls travaux de parasitologie animale et comparée étaient menées au Muséum d'histoire naturelle et à l'Institut Pasteur.

**D.P — Cet organisme avait-il déjà une grande réputation en matière de parasitologie ?**

**G.J. —** Oui bien sûr et c'est la raison pour laquelle à ma sortie de l'école, j'ai tenu à suivre l'enseignement de mycologie médicale qui était donné à l'Institut Pasteur. Certains de mes collègues ont eu plus de facilités que moi pour suivre, par la suite, des enseignements à l'extérieur. L'enseignement m'accaparait. J'avais la quasi-responsabilité des consultations et celle de leur suivi, la conduite des travaux pratiques que j'assurais sans l'aide de technicien. J'étais obligé de faire toutes les préparations moi-même. Ceci dit, j'ai appris à les faire ! Il en était de même avec les travaux pratiques de zoologie appliquée. J'étais chargé aussi d'une partie de l'enseignement théorique. Mon patron me laissait faire, en effet, une partie des cours à l'amphithéâtre. S'ajoutaient à cet ensemble d'activités déjà très disparates, des travaux de recherche parcellaires que j'essayais de mener à bien, seul avec mon patron ou avec la collaboration de stagiaires étrangers. Mes semaines étaient ainsi très remplies : je travaillais au laboratoire tous les samedis et même le dimanche matin. Il est vrai que j'habitais non loin de mon lieu de travail, à Maisons-Alfort.

J'ai mené ainsi une carrière d'enseignant avec ses diverses facettes. J'ai dit combien j'ai apprécié mes rapports avec les étudiants. Ils constituaient des auditoires assidus et attentifs. L'année 1968 a toutefois marqué une rupture. Les mentalités ont été portées davantage à la contestation. Comme dans les autres secteurs, les étudiants ont entrepris, en effet, de refaire le monde.

**D.P — Quels étaient alors dans le monde vétérinaire les points en discussion ?**

---

**G.J.** — Il n'y a pas eu de contestation brutale à l'école, mais l'enseignement a quand même été suspendu pour que se tiennent journallement des assemblées générales dans les amphis. On y refaisait l'enseignement vétérinaire de A jusqu'à Z. Nous y participions avec une certaine distance, même si nous étions convaincus qu'il fallait réformer beaucoup de points. J'ai commencé à vilipender le cours magistral, en disant qu'il valait mieux faire participer les élèves ! Mon patron, qui avait des idées conservatrices, mais manifestait une certaine tolérance, m'a laissé faire, parce que j'avais déjà acquis un peu de maturité. J'ai fait valoir, à cette époque, la nécessité de rédiger des photocopies, au lieu d'obliger les étudiants à suivre des cours. Les étudiants étaient censés avoir lu leur contenu avant la leçon de manière à pouvoir poser des questions ou demander aux enseignants des éclaircissements sur les points importants qui posaient problème. J. Guilhon m'a mis en garde : "*Faites ce que vous voulez ! Mais je vous préviens, ce que vous proposez est complètement utopique et va inmanquablement échouer !*" L'expérience a montré qu'il avait vu juste. Nos projets de réforme ont tous échoué les uns après les autres ! Je dois avouer que ces échecs répétés m'ont mis sur la défensive. Je m'étais beaucoup investi dans mon travail d'enseignant, j'avais cru possible d'introduire un certain nombre de réformes. Au début des années 70, j'ai commencé à m'interroger et à me demander quelle serait la suite de ma carrière. Je n'avais guère de moyens de recherche alors que j'ambitionnais de mener plusieurs travaux expérimentaux. J'avais le sentiment de piétiner sur place. J'avais réussi quand même à monter avec des établissements de l'élevage (celui de l'Eure, en particulier) des expérimentations d'épidémiologie parasitaire (notamment sur les strongyloses gastro-intestinales des bovins). Je me rendais compte des scléroses de l'enseignement vétérinaire. Les consultations commençaient, par ailleurs, à me fatiguer : le contact avec les animaux continuait certes à m'intéresser, mais je commençais à trouver pénibles les rapports avec les propriétaires. Je me posais aussi des questions sur l'intérêt social que représentaient mes activités de clinique sur le chien et le chat. J'ai alors traversé une période de malaise. Je percevais une espèce de dégoût à l'égard d'un enseignement trop classique. Les étudiants venaient moins aux amphithéâtres, commençaient à renâcler, déplorant de ne pas recevoir l'enseignement qui répondait à leurs aspirations, de ne pas faire assez de clinique et de travaux pratiques ! Je sentais que l'enseignement était figé dans des systèmes bloqués, avec des chaires qui avaient chacune un programme de 75 heures de leçons par an, alors que j'assistais à l'essor de disciplines nouvelles, comme l'écologie, vers laquelle je me sentais attiré en raison de mes goûts pour les sciences naturelles (l'entomologie m'a toujours intéressé à titre personnel dans la mesure où cette discipline éclairait le fonctionnement d'écosystèmes complexes). Je trouvais anormal que les écoles vétérinaires n'aient pas introduit un enseignement d'écologie générale, alors que cette discipline est l'un des fondements de l'épidémiologie, notamment parasitaire. Il est nécessaire, en effet, de prendre en compte les rapports des formes libres des parasites avec leur milieu (notamment dans le cas des helminthes), pour étudier l'évolution de certaines maladies parasitaires. Il m'apparaissait que les étudiants, dans cette perspective, devaient pouvoir avoir à leur disposition le cadre théorique général que leur offrait l'écologie. Ayant proposé de faire un enseignement d'écologie facultatif, je me suis lancé dans cette expérience (une dizaine de leçons), mais j'ai vite buté sur des difficultés matérielles d'organisation. L'enseignement dispensé, ayant un caractère facultatif, ne faisait pas partie de l'organisation classique de l'enseignement et est vite apparu marginal. J'ai voulu faire venir des gens de l'extérieur, mais comme je n'avais pas les moyens de les rémunérer, j'ai dû rapidement aussi y renoncer.

En 1975, j'ai décidé de quitter l'enseignement. Mais pour expliquer ce que je suis devenu, il est nécessaire que je parle de l'INRA, lorsque a été créé en 1961-62 le département des recherches vétérinaires.

**D.P** — **N'y avez-vous pas fait sommairement allusion dans l'ouvrage de Jean Cranney ?**

**G.J.** — Oui, j'ai rédigé effectivement un petit chapitre sur ce sujet. Les recherches vétérinaires se sont développées, au début du siècle, dans la foulée pastorienne, progressant grâce aux travaux de grands microbiologistes, comme Edmond Nocard sur le fauteuil duquel vous vous trouvez assis et qui a créé à Alfort le premier laboratoire de recherches vétérinaires en 1901. Ce petit laboratoire dont il reste quelques bâtiments vétustes, s'est développé prenant ultérieurement le nom de laboratoire central de recherches vétérinaires. Le bureau dans lequel je vous reçois aujourd'hui n'est pas situé sur les terrains de l'École vétérinaire, mais sur ceux du laboratoire central de recherches vétérinaires, issu du premier laboratoire de Nocard.

---

La recherche vétérinaire s'est développée jusqu'en 1950-60, en des lieux différents : ici même, au sein de ce qu'on appelle le laboratoire central de recherches vétérinaires où ont été menés des travaux de recherche appliquée portant essentiellement sur les maladies contagieuses : fièvre aphteuse, peste, pasteurellose, tuberculose, etc. Mais après la seconde guerre mondiale, les recherches vétérinaires, qui avaient atteint un niveau honorable, ont souffert cruellement d'un manque de moyens. À côté du laboratoire central, se trouvaient les trois écoles vétérinaires de Lyon, d'Alfort et de Toulouse où étaient entrepris également des travaux de recherche. J'ai eu l'occasion d'évoquer précédemment la contribution des vétérinaires dans les domaines de la parasitologie. Là aussi, la recherche est tombée dans le dénuement pendant toutes les années de l'après-guerre. Paradoxalement, à l'époque même où l'élevage connaissait un développement sans précédent, les recherches menées aussi bien au laboratoire central que dans les écoles vétérinaires ont continué à végéter. Probablement les conflits de personnes, qui ont opposé certains responsables, ont-ils joué un rôle dans cette stagnation.

**D.P — Pourriez-vous sur ce point être plus précis ?**

**G.J.** — Je pense, par exemple, aux relations difficiles que Clément Bressou, plus habile que savant mais d'une vive intelligence et d'esprit novateur, directeur d'Alfort de 1934 à 1957, a entretenues avec les responsables des services vétérinaires du Ministère de l'Agriculture. Rappelons qu'à l'époque le laboratoire central et les écoles vétérinaires dépendaient des services vétérinaires du Ministère de l'Agriculture. Il faudra attendre le début des années soixante, pour que les écoles quittent la tutelle des services vétérinaires et passent sous celle de la direction de l'enseignement agricole. Ce qui a été une très bonne chose.

Mais il convient d'insister sur une autre raison : le peu d'intérêt que la profession vétérinaire a porté à la modernisation et à l'adaptation de l'enseignement vétérinaire. La profession vétérinaire était tenue, à l'époque, par des notables, des gens qui vivaient largement, l'exercice libéral du métier étant alors très fructueux dans les campagnes. Attachés à des intérêts à court terme, les responsables syndicaux ne se sont pas mobilisés pour faire évoluer l'enseignement et la recherche vétérinaires et obtenir les postes et les crédits dont ils avaient besoin. Au début des années soixante, la recherche vétérinaire en France avait pris un gros retard par rapport à ce qui se faisait dans le monde anglo-saxon et notamment en Grande-Bretagne, qui avait souffert pourtant autant que nous de la guerre. C'est la raison pour laquelle les autorités se sont interrogées sur la possibilité de créer au sein de l'INRA un secteur vétérinaire et d'intégrer dans cet organisme les chaires des écoles vétérinaires comme cela avait été le cas des chaires de l'Institut national Agronomique. Ce rattachement devait permettre aux enseignants des écoles vétérinaires d'intégrer les rares personnels techniques, dont elles disposaient, dans les catégories instituées à l'INRA et de percevoir une dotation destinée à couvrir certains frais de fonctionnement et d'investissement. C'est l'époque où l'on a sollicité Paul Mornet. Cet ancien inspecteur général des services vétérinaires Outre-mer avait créé et animé avec beaucoup de compétence et d'efficacité le laboratoire de Dakar. Cet instrument de recherche tropicale tout à fait performant avait regroupé des chercheurs très compétents, notamment dans les domaines de la nutrition, de la pathologie infectieuse, de la parasitologie. De retour en France, ceux-ci ont poursuivi brillamment leur carrière. Quand l'inspecteur général Mornet est rentré en France, on lui a confié tout naturellement le soin de créer un département vétérinaire à l'INRA. J'ai fait sa connaissance à l'École d'Alfort, par l'intermédiaire de J. Guilhaon, alors qu'il commençait à faire le recensement des personnels susceptibles d'être intégrés à l'INRA. C'était le cas notamment des deux agents qui travaillaient alors dans la chaire de parasitologie, une technicienne qui servait de secrétaire à mon patron et un aide de laboratoire, qui était chargé de soigner les animaux d'expérience.

**D.P — Le rattachement à l'INRA des chaires d'enseignement vétérinaires a-t-il été bien accepté ? A-t-il suscité localement des résistances ? Les patrons des services vétérinaires se sont-ils insurgés contre cette reprise en main par l'INRA ?**

**G.J.** — Les choses ne se sont pas très bien passées. Il existait, en effet, au sein des écoles vétérinaires, de petites féodalités, organisées autour de chacune des chaires. Les responsables de ces chaires étaient, sans doute, fort heureux de voir leur personnel intégré dans un système plus cohérent, mais ils admettaient

---

mal d'avoir des comptes à rendre en contrepartie. Attachés à leurs prérogatives, ils ont mal admis d'avoir à se soumettre à une tutelle, même un peu lointaine. La peur de voir des agronomes s'immiscer dans un domaine qu'ils considéraient comme réservé explique, sans doute aussi, une partie de leurs réserves.

**D.P — Pourriez-vous être plus explicite sur les antagonismes et les contentieux qui existaient à cette époque entre les Agros et les Vétérinaires ? Ne portaient-ils que sur des intérêts matériels ou mettaient-ils aussi en jeu des intérêts symboliques ?**

**G.J.** — Les procès d'intention, qui existaient de part et d'autre, venaient du fait que la zootechnie est restée jusqu'à la première guerre mondiale le fief des vétérinaires. Le cheval, animal noble par excellence, était considéré notamment comme relevant de la compétence quasi-exclusive des vétérinaires. Ultérieurement, ceux-ci ont mal accepté que les agronomes s'intéressent de plus près à l'élevage de la plupart des espèces de rente.

**D.P — Y avait-il eu précédemment des vétérinaires qui avaient délaissé le domaine exigu des pathologies pour s'aventurer sur le terrain plus large de la zootechnie ?**

**G.J.** — Oui, il y a eu tout au long du siècle dernier et au début du XXe siècle des zootechniciens et économistes ruraux de talent comme Auguste Yvart, François-Hilaire Gilbert, Charles Cornevin, André Sanson, Raoul Baron, Paul Dechambre, qui se sont intéressés aux croisements et à la sélection, à l'alimentation ou à l'ethnologie des animaux. Paradoxalement, les avancées pastoriennes ont beaucoup nui aux vétérinaires. Par la force des choses, ceux-ci ont dû délaisser ce qui faisait autrefois leur spécificité. Polytechniciens de l'élevage, ils étaient autant pathologistes que zootechniciens. L'engouement pour les idées pastoriennes a canalisé leur énergie sur la seule pathologie microbienne qui est devenue le domaine réservé des vétérinaires, prenant le pas à terme sur tous les autres. Après la dernière guerre, le secteur zootechnique, tenu par les vétérinaires, s'est vu vidé de toutes ses forces vives. Il n'y avait plus guère de vétérinaires qui souhaitaient s'occuper encore de zootechnie, alors même qu'il s'agissait de relancer la production. Ce sont les agronomes qui se sont substitués à eux, André-Max Leroy en premier lieu, entraînant bientôt dans son sillage tous ses élèves parmi eux : R. Février, Pierre Charlet, Jacques Poly. Les vétérinaires ont été surpris de constater que tout un secteur, qui avait été longtemps pour eux un domaine privilégié, avait disparu et se trouvait presque complètement aux mains des agronomes. Telles sont les origines de l'antagonisme que j'évoquais et qui a persisté assez longtemps. A mon avis, le mauvais procès que les vétérinaires ont fait aux agronomes à qui ils reprochaient de "*manger de la laine sur leur dos*" vient seulement du fait que les agronomes ont occupé un terrain tombé en déshérence. Prisonniers de la conception libérale dans laquelle ils exerçaient leur métier, les vétérinaires ne se sont intéressés, en effet, qu'à la pathologie stricto sensu, laissant à d'autres, à quelques exceptions près, le soin de s'occuper de tous les éléments novateurs en matière d'élevage, à savoir la sélection (cette dernière pouvant tirer parti de tous les progrès réalisés dans le domaine de l'insémination artificielle, notamment chez les bovins) et l'alimentation animale.

**D.P — P. Mornet a donc misé sur l'INRA, qui était alors un organisme plus dynamique que les écoles vétérinaires traditionnelles pour donner un nouvel essor aux recherches dans ce secteur ?**

**G.J.** — Il s'est vite aperçu que ce n'était pas sur les écoles vétérinaires qu'il pouvait espérer fonder une recherche plus dynamique. Les grands patrons étant trop égoïstes et trop enfermés sur eux-mêmes, il s'est vite rendu compte de la nécessité de s'appuyer sur des laboratoires nouveaux. Minimisant les écoles vétérinaires dans son projet, il a préféré s'appuyer davantage sur le dispositif structurel de l'INRA pour développer des recherches dans le domaine de la santé animale. C'est ainsi qu'ont été créés successivement un laboratoire de virologie-immunologie à Thiverval-Grignon, un laboratoire de pathologie métabolique à Theix, un laboratoire de pharmacologie-toxicologie à Toulouse, à l'extérieur de l'école vétérinaire. J'allais oublier de citer deux autres laboratoires que P. Mornet a ouverts au Centre de Tours, le laboratoire de pathologie de la reproduction que dirigeait Michel Plommet, qui a

---

été le fer de lance de la recherche sur la brucellose animale, puis le laboratoire de pathologie aviaire, avec Jacques Aycardi auquel s'est associé plus tard le laboratoire de parasitologie.

**D.P. — Le laboratoire de Lionel Buéno à Toulouse, les laboratoires de M. Plommet et de J. Aycardi à Tours sont éloignés géographiquement des autres unités de recherche de ces Centres INRA. Faut-il y voir, vingt-cinq ans plus tard, une inscription dans l'espace des suspicions et des rivalités qui ont opposé un temps Vétérinaires et Agronomes ?**

**G.J. —** Je ne le crois pas. La création du laboratoire de pharmaco-toxicologie de Toulouse à côté de l'école, mais en dehors du centre INRA, a été une solution de compromis. A Tours, d'autres raisons ont joué. La disposition des bâtiments aux quatre coins du domaine de l'Orfrasière a répondu à la nécessité de réduire les risques de contamination. Étudiant des maladies contagieuses, il fallait pouvoir isoler les laboratoires et les bâtiments les uns des autres.

Les rapports entre les écoles vétérinaires et l'INRA ont eu tendance à se dégrader : la jalousie a commencé, en effet, à poindre au sein des écoles vétérinaires quand leurs responsables ont vu le développement des laboratoires propres de l'INRA. Ceux-ci étaient animés par des personnalités qui acquéraient compétences et reconnaissances, qui publiaient des travaux remarquables, qui s'engageaient dans des activités selon les règles en vigueur dans les milieux scientifiques (conseils scientifiques, instances d'évaluation, etc.). Le divorce s'est creusé de plus en plus, dès lors, entre les écoles vétérinaires et l'INRA, qui a commencé, sinon à se désengager, du moins à mesurer plus chichement ses appuis et ses crédits pour les réserver à ses propres laboratoires, à quelques exceptions près. Voilà un peu comment les choses se sont passées, mais je tiens à dire, en ce qui me concerne, que j'ai toujours entretenu d'excellentes relations avec les collègues de l'INRA quand j'étais enseignant.

**D.P. — Vous avez interrompu votre récit en 1975. Qu'êtes-vous devenu par la suite ?**

**G.J. —** Je vais y venir, mais il fallait d'abord que j'évoque le contexte de l'époque. Il faut dire que M. Mornet connaissait bien le professeur Guilhon et que, dans les années soixante-dix, j'avais eu souvent l'occasion de le rencontrer. M. Mornet m'avait demandé ce que je pensais de l'évolution des recherches en parasitologie vétérinaire, la façon dont on pouvait monter un nouveau laboratoire spécialisé en cette matière. Il avait bien voulu solliciter mon avis sur les programmes de recherches qu'on pourrait envisager d'entreprendre. J'ai tenté, à sa demande, d'inciter des jeunes à venir travailler au Centre INRA de Tours, qui allait prochainement se créer. Avec André-Laurent Parodi, et avec Roger Wolter, j'ai essayé, par ailleurs, d'expliquer aux responsables de l'INRA la façon dont ils pourraient mieux associer les écoles vétérinaires à la recherche et les convaincre du soutien qu'ils recevraient de la part des jeunes enseignants vétérinaires dont je faisais encore partie à l'époque. J'ai rencontré deux ou trois fois J. Poly à l'occasion de topos que j'avais présentés sur les recherches parasitologiques. En 1975, M. Mornet a pris sa retraite. Les responsables de l'INRA se sont alors interrogés. Qui allait bien pouvoir le remplacer ? Il leur fallait un jeune vétérinaire, extérieur à la maison. Il s'est trouvé que mon nom a été avancé. J'ai été sollicité parce que j'étais déjà assez connu à l'INRA. C'était le moment où j'aurais pu avoir une chaire à Toulouse. Le professeur titulaire de la chaire de l'école vétérinaire de Toulouse était sur le point de s'en aller. Mon patron devait partir également à la retraite en 75, mais mon collègue Jean Bussiéras qui avait été reçu à l'agrégation avant moi et qui était enseignant à l'école vétérinaire inter-états de Dakar, était mieux placé que moi pour prendre sa succession. Je formulais des réserves à l'égard de l'enseignement et la recherche m'intéressait. Mais pour venir à l'INRA, il fallait que je passe le concours de directeur de recherche. J'ai donc rédigé un mémoire que j'ai présenté devant un jury, accompagné de mes publications et d'une présentation des perspectives que je pouvais tracer en matière de recherche en parasitologie vétérinaire. Ayant été reçu en juin 75, je suis donc entré à l'INRA, en tant que directeur stagiaire, occupant les fonctions d'inspecteur général des recherches vétérinaires au moment même où M. Mornet quittait ses fonctions. La situation n'était pas facile pour moi : il fallait, en effet, que je sois accepté par mes camarades vétérinaires de l'INRA, dont certains avaient acquis déjà beaucoup d'autorité, comme Michel Plommet ou Alain Paraf, qui avait été un de mes enseignants, quand il était chef de travaux chez le Professeur Goret. Il fallait, par ailleurs, que je me fasse accepter par le milieu agronomique de la maison.

---

## D.P — Les choses se sont-elles bien passées pour vous ?

**G.J.** — Je suis arrivé plein de bonne volonté et d'enthousiasme à la direction générale de l'INRA, dont le siège se trouvait alors rue de Grenelle. Moi qui sortais du milieu confiné de l'enseignement, j'ai eu l'impression de recevoir une bouffée d'oxygène. Je ne pensais pas, étant parasitologue, dans une spécialité un peu fermée, que j'aurais un jour à exercer ce type de fonction, bien que j'aie toujours eu le goût de la polyvalence. Mon patron me le reprochait volontiers : "*Arrêtez donc de papillonner ! Creusez plutôt votre sillon !*" Je me souviens lui avoir souvent répondu : "*vous savez, je ne tiens pas à creuser un sillon par crainte de m'y enterrer. Je préfère rester à la surface !*" Je revendique le fait de n'avoir jamais voulu trop approfondir, d'en être resté à un niveau assez superficiel pour m'intéresser à plusieurs domaines. Je vous ai raconté comment cette ligne de conduite m'a amené à construire un enseignement d'écologie dans une école vétérinaire, à m'intéresser à la dermatologie qui était pourtant loin des préoccupations de la parasitologie, à me passionner au sein de cette discipline aussi bien pour les helminthoses, que pour les protozooses ou la mycologie. Il s'est trouvé que cet éclectisme m'a beaucoup servi en arrivant à l'INRA. Ouvert à un certain nombre de disciplines, je me suis attaché d'abord à écouter, à acquérir le vocabulaire indispensable – et ce qu'il sous-entendait – pour comprendre ce que les chercheurs argumentaient de façon à pouvoir, par la suite, harmoniser les points de vue des uns et des autres. En aucun cas, je ne devais m'immiscer de trop près dans des secteurs où j'étais incompetent, mais déléguer et faire confiance, laisser aux responsables désignés le soin de prendre leurs responsabilités. J'ai été appuyé dans mon travail par les soutiens efficaces que j'ai reçus tant de R. Février que de J. Poly. A l'époque, R. Février était directeur général et J. Poly directeur scientifique. Celui-ci a été mon mentor et je lui dois beaucoup. Il était d'une seule pièce. A partir du moment où il considérait que quelqu'un avait les qualités requises, il ne revenait guère sur ses jugements ! Je suis resté toujours très proche de lui et réciproquement. Mon bureau se trouvait en face du sien, rue de Grenelle. Je savais à quel moment je pouvais aller le voir, à quel moment il était préférable que je m'abstienne. Quand il avait des mouvements d'humeur, il valait mieux ne pas l'importuner. J'ai toujours été impressionné par l'aura de cet homme, par ses facultés d'idéation et de synthèse. Homme d'une grande stature intellectuelle mais dont la personnalité, aux côtés un peu brutaux pouvait dérouter, il avait une façon stupéfiante de passer des problèmes les plus terre-à-terre, les plus pratiques aux questions d'ordre scientifique les plus élevées. Je dois beaucoup aussi à R. Février, qui nourrissait au départ une prévention à l'égard des vétérinaires, de leur système féodal et de leur agrégation qu'il considérait comme complètement archaïque. Mais il m'a accueilli avec une grande bienveillance et m'a fait confiance. Si je garde un souvenir agréable de mes rapports avec mes collègues vétérinaires de l'INRA, c'est parce que je n'ai pas été outrecuidant, que j'ai tenu à les écouter avec modestie en essayant de leur rendre service dans la mesure où je pouvais le faire, à la place qui était la mienne, tout en prenant mes responsabilités vis-à-vis de certains, quand l'équité et la bonne marche des laboratoires m'y invitaient.

## D.P — Quel était le chef de département qui dépendait hiérarchiquement de vous ?

**G.J.** — Le chef du département de recherches vétérinaires était Michel Brochart, qui avait monté quelques années avant le laboratoire de pathologie métabolique de Theix. Je me suis bien entendu avec lui. J'étais, par contre, moins bien perçu dans les écoles vétérinaires, où l'on déclarait : "*Jolivet s'en va, c'est un jaune ! C'est un traître !*" Effectivement, là où j'ai eu le plus de mal dans mes activités au sein de l'INRA, c'est avec les collègues des écoles vétérinaires. Connaissant bien le milieu, je savais ce qu'il fallait engager pour remédier aux dysfonctionnements de la recherche dans les écoles. Opérer des sélections, des redistributions de postes pour constituer des équipes dynamiques et inventives. Je n'ai pu y procéder toutefois que très timidement, m'étant heurté à beaucoup de résistances et ne tenant pas à braquer d'emblée les opposants à des projets de restructuration à moyen terme. Un an après mon arrivée, J. Poly m'a demandé de m'occuper de la documentation scientifique à l'INRA. Trouvait-il alors que je n'avais pas assez de travail en tant que responsable du secteur vétérinaire ? J'ai accepté de me lancer dans cette entreprise. C'était l'époque où l'on mettait en place la documentation automatisée. On n'en est plus là aujourd'hui, mais il faut se rappeler que cette époque cor-

---

respondait aux débuts de la connexion de certains labos aux grandes bases de données bibliographiques. Je me suis attelé à cette tâche, avec Mlle Marie-Louise Cagnac.

J'ai été conduit, avec elle, à faire le tour des Centres de l'INRA pour y porter la bonne parole sur les progrès à attendre de la documentation scientifique automatisée. J'ai organisé des sous-centres fonctionnant à partir des deux Centres principaux que constituaient Versailles pour le secteur végétal et Jouy pour le secteur animal. Chacun d'eux avait à sa disposition une documentaliste un peu chevronnée. Je ne me suis prévalu d'aucune compétence particulière en matière de documentation, mais je me suis appuyé surtout sur les personnes qui étaient en place, me bornant à jouer un rôle de chef d'orchestre.

En 78, les postes d'inspecteurs généraux ont disparu : il y a eu un remodelage des fonctions, et on a créé des directions scientifiques. A cette époque, Claude Calet, qui était inspecteur général chargé des productions animales, est parti au Ministère et J. Poly m'a proposé de le remplacer à la direction scientifique des productions animales.

**D.P — Les fonctions exercées par un inspecteur général et un directeur scientifique étaient-elles très différentes ou s'agissait-il seulement d'un changement d'appellation ?**

**G.J.** — Ce n'était qu'un changement d'appellation, destiné peut-être à faire apparaître une plus grande cohérence dans l'organigramme de l'institut. Je suis donc devenu directeur scientifique des productions animales à la tête de départements qui sont un peu les mêmes que ceux d'aujourd'hui. Il y avait toutefois deux départements d'élevage alors qu'il n'y en a plus qu'un à l'heure actuelle. J'avais donné au "*département de recherches vétérinaires*" le nom de "*département de pathologie animale*", ayant considéré que les recherches vétérinaires devaient recouvrir un ensemble plus vaste que ce qui existait à l'INRA : le secteur de l'hygiène alimentaire n'était notamment pas abordé alors qu'il faisait partie à l'évidence des recherches vétérinaires. J'ai donc assumé cette fonction, en collaboration avec Alain Rérat qui était à la tête alors du département de nutrition et de quelques autres grands anciens de cette maison, Robert Jarrige qui dirigeait le département d'élevage des ruminants, Robert Ortavant celui de physiologie, Jacques Lecomte celui d'hydrobiologie, puis Pierre Larvor qui après M. Brochart, a pris la direction du département de pathologie animale. J'allais oublier Bertrand Vissac qui rapidement a été remplacé par François Grosclaude à la tête du département de génétique et Jean-Claude Blum qui dirigeait le département des monogastriques. Il a bien fallu que je m'entende avec toutes ces personnalités qui étaient évidemment plus compétentes que moi dans leur domaine, le seul où j'avais des connaissances précises étant celui de ma formation première.

J'ai oublié de dire qu'en arrivant à l'INRA, j'avais continué à travailler un peu en parasitologie. J'allais régulièrement à Tours, deux jours par mois, travailler avec Dominique Kerbœuf une ancienne élève, aujourd'hui DR2, qui poursuivait des travaux sur des questions de parasitologie que j'avais lancées, sur la physio-pathologie des strongylooses et sur la résistance aux anthelminthiques.

**D.P — Lors de votre passage à la direction scientifique, y a-t-il eu des actions que vous avez plus particulièrement impulsées, des perspectives nouvelles que vous avez contribué progressivement à dégager ?**

**G.J.** — Mon travail était essentiellement un travail de coordination. Je pouvais infléchir toutefois certaines actions dans les limites de mon budget en lançant des actions programmées. Par exemple, j'avais lancé avec R. Jarrige une grande action programmée sur la péri-natalité des ruminants. Ce programme, qui se déroulait sur deux ou trois ans, comportait un certain nombre de thèmes dont certains avaient été confiés en partenariat à l'extérieur. Nous avons aussi affiché un programme "*croissance*". Dans le domaine de la pathologie, j'ai engagé le renforcement des recherches en pathologie bactérienne, au-delà des infections liées à la reproduction. L'accord s'est fait pour mettre en place un atelier de constitution d'anticorps monoclonaux, pressentant – il ne fallait pas être grand devin pour cela – l'importance majeure que prendrait cette nouvelle technologie. Il m'est apparu souhaitable de lancer une réflexion sur le thème "*génétique et résistance aux maladies*" qui invitait à une coordination de

---

recherches entre des équipes, appartenant à des départements différents, qui jusque-là s'ignoraient. J'ai essayé, par ailleurs, en liaison avec les divers chefs de département, de moduler la thématique de certaines stations ou de certaines unités : en hydrobiologie, par exemple, j'ai passé beaucoup de temps avec J. Lecomte à essayer de remettre sur pied la station de Thonon. Je me suis aussi beaucoup investi - je regrette que cet axe se soit effondré depuis - sur les recherches tropicales et notamment sur celles qui avaient été initiées à la Guadeloupe et surtout en Guyane. Je m'étais beaucoup intéressé à la mise en place des actions de développement de l'élevage sur des prairies artificielles après déforestation, en Guyane. Ce qui avait été entrepris semblait très prometteur, mais a été remis en cause pour des raisons économiques. Bref, je me suis surtout efforcé, de maintenir un certain équilibre entre tous les départements. Je n'ai pas eu la prétention d'aller beaucoup plus loin que ça.

**D.P — Vos fonctions ont pris fin en 1981. Vous avez été remplacé à votre poste par Pierre Mauléon, puis plus tard par F. Grosclaude. Qu'êtes-vous devenu ensuite ?**

**G.J. —** J'ai été sollicité par le Ministère de l'Agriculture, plus exactement par Édouard Mathieu, qui dirigeait la Direction de la Qualité. M. Mathieu devait partir à la retraite et recherchait un vétérinaire pour le remplacer. J'ai décliné pendant un temps les propositions qu'on m'a faites : l'administration ne m'intéressait guère, je me trouvais bien à l'INRA. J'ai donné aux membres du Cabinet, qui m'avaient ensuite contacté, les noms de quelques vétérinaires, qui auraient pu être intéressés par ce poste, mais en définitive on m'a fait savoir avec insistance que j'étais celui qui répondait au profil recherché. Embarrassé, j'ai été voir J. Poly et R. Février, leur ai fait part du peu d'enthousiasme que j'éprouvais pour le poste qui m'était proposé et leur ai demandé leur avis. L'un et l'autre ont été catégoriques en m'invitant à accepter cette charge.

Je suis donc parti, en 1981, comme détaché à la direction de la Qualité du Ministère de l'Agriculture, et j'y suis resté jusqu'en 1986, année où cette direction a disparu au profit de la Direction générale de l'Alimentation.

**D.P — Quels ont été les principaux dossiers que vous avez eu en charge à la Direction de la Qualité ? Comment les avez-vous appréhendés ?**

**G.J. —** La Direction de la Qualité a été créée, en 1976, en regroupant les services vétérinaires de la santé animale et de l'hygiène alimentaire, le service de la protection des végétaux et le service de la répression des fraudes.

J'adhérais d'emblée à cette initiative qu'avaient eue les promoteurs de cette réforme d'engager le monde agricole et agro-alimentaire dans la valorisation et une meilleure maîtrise de la qualité, dans une approche plus globale de cette notion dont les différents aspects ne sont jamais totalement indistincts entre eux.

Pour rendre mieux coordonnées et plus performantes les activités de cette direction, j'ai presque exclusivement consacré les premières semaines, qui ont suivi ma nomination, à entendre les responsables et plusieurs agents du service de la répression des fraudes, qui s'estimaient marginalisés au sein de cette direction, peu enclins à travailler avec les vétérinaires, eux-mêmes trop calfeutrés dans leurs prérogatives et distants à l'égard de leurs collègues. Peine perdue ! Trois mois après mon arrivée, le nouveau gouvernement crée un Ministère de la consommation (juillet 1981), qui



*Gilbert Jolivet à la Direction de la qualité, 1983.*

---

intègre le service de la répression des fraudes. Il serait trop long d'épiloguer sur les circonstances et le bien fondé de cette décision dont la brutalité n'a pas ému outre mesure le cabinet ministériel de l'époque. La politique du Ministère de l'Agriculture et de sa Direction de la Qualité s'en trouvait pourtant singulièrement affaiblie ! Deux ministères occupant certains domaines identiques de contrôles ne manqueraient pas de superposer bon nombre de leurs interventions, de se jalouser, comme savent si bien le faire les fonctionnaires qui occupent des chapelles voisines. C'est bien ce qui s'est produit et qui n'a guère cessé à ce jour maintenant que le service des fraudes est intégré au Ministère de l'économie et des finances.

La Direction de la Qualité, devenue bancale, devait limiter ses ambitions, d'autant que la promotion de la qualité, qui fait florès aujourd'hui, n'était pas dans les priorités du ministère, encore moins de la part de ses fonctionnaires que de son personnel politique.

Ce n'est qu'à partir de 1984, au moment où se mettent en place les quotas laitiers, qu'a été avancé le slogan "*produire moins, mais produire mieux !*" et que peu à peu prendra corps la volonté de donner une priorité à la sécurité alimentaire et d'encourager plus ouvertement les initiatives tendant à valoriser la qualité aux différents stades des principales filières.

Au cours d'une réunion des directeurs du ministère, au début de 1982, j'ai encore en mémoire les visages fermés de la plupart de mes collègues, lorsque je les invitais à faire cause commune pour afficher les prérogatives du ministère en matière d'alimentation humaine et pour engager les responsables à faire apparaître le terme "*alimentation*" dans la dénomination du Ministère... Il a fallu attendre 1987 pour que soit créée une Direction générale de l'Alimentation par fusion de la direction de la Qualité et de la Direction des industries agro-alimentaires.

Afin que la Direction de la Qualité ne s'identifie pas à ses seules responsabilités en termes de protection et de maîtrise sanitaires, j'avais créé "*une mission de la qualité*", qui gérait la politique des labels agricoles (que les fraudes n'avaient pas emportés dans leurs bagages), la réglementation de l'agriculture biologique, qui avait une assise législative depuis 1981 et dont j'ai présidé la commission nationale, à sa création, en 1983, afin de favoriser un dialogue, jusqu'alors impossible, entre les adeptes de ce mode d'agriculture et les tenants de l'agriculture, dite "*conventionnelle*". J'avais souhaité que cette "*mission de la qualité*", constituée d'un petit nombre de fonctionnaires zélés, soit notre porte-parole auprès des Régions pour engager élus et responsables professionnels à forger une politique "*qualité alimentaire*" ambitieuse. Si ces initiatives n'ont pas toujours eu de suites palpables à l'époque, on peut penser qu'elles ont porté leurs fruits plus tard...

Durant ma direction, j'ai porté une attention soutenue au service de la protection des végétaux, d'abord parce que ses activités m'étaient moins familières que celles des services vétérinaires, mais aussi parce que ce service fonctionnait bien, sous la ferme et compétente autorité de Jean Thiault. Aussi ai-je participé à nombre de leurs réunions et ai-je aidé à l'informatisation d'un système d'avertissements phytosanitaires efficace.

Quant aux services vétérinaires, en dehors des dossiers qui faisaient partie, j'ose le dire, de la routine, comme la gestion des prophylaxies obligatoires (tuberculose, brucellose) ou la mise aux normes des abattoirs, je retiendrai, à leur endroit, deux affaires, qui m'ont beaucoup occupé :

En 1979-80, le boycott de la viande de veau avait sensibilisé l'opinion publique sur l'utilisation des hormones anabolisantes en élevage bovin. Débute alors une sorte de roman, qui mériterait à lui seul, un développement. Entre les avis des scientifiques, la vigilance des organisations de consommateurs, l'intervention des laboratoires fabricants, les positions contradictoires des professionnels, les interrogations des politiques, les oukases des clients étrangers (que de difficultés avec nos voisins italiens qui m'ont valu – faible contrepartie – plusieurs rapides voyages dans la péninsule !), mes proches collaborateurs Jacques Adroit, Jacques Rivière et moi-même, avons beaucoup bataillé pour faire avaliser des solutions raisonnables. Elles s'étaient concrétisées par l'autorisation des hormones naturelles, dans des conditions précises d'élevage et d'utilisation contrôlée. Ces dispositions étaient formulées, en 1984, dans la loi, dite "*loi Rocard*". Sous la pression de Bruxelles et face à des difficultés commerciales, elle fut abrogée trois ans plus tard... On mesure aujourd'hui les difficultés auxquelles se heurte la communauté européenne pour faire admettre le bien-fondé de son intransigeance dans le refus d'utilisation de toute substance anabolisante face à l'argumentation scientifique des États-Unis, difficilement réfutable...



Autre préoccupation d'un tout autre genre. En 1984, le ministère engage une réforme administrative. Elle conduira notamment à la création des DRAF (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt). Pour ce qui me concernait, elle visait, pour satisfaire une meilleure "lisibilité" à l'échelon départemental, à intégrer les DSV (direction des services vétérinaires) au sein des DDAF (directions départementales de l'agriculture et de la forêt). Tollé chez les vétérinaires, qui se voyaient privés d'une autonomie accordée jusqu'alors

(sinon de droit, du moins de fait), qui leur assurait un lien direct avec le préfet et un financement spécifique. Celui-ci devait désormais transiter par la DDAF

J'ai milité pour éviter cette tutelle en arguant notamment de la difficulté pour les services de contrôle d'être asservis à une structure vouée à la production. La réforme projetée donnait des arguments supplémentaires à ceux qui reprochaient au Ministère de l'agriculture d'être juge et partie (ce que ne manquaient pas, assez surnoisement, de laisser entendre certains responsables de la répression des fraudes, qui conservaient – peut-être pas à tort – une vieille aigreur à l'égard du Ministère de l'agriculture).

Mes arguments n'ont pas fait fléchir le ministre et ses proches collaborateurs. Ils ont simplement permis d'assouplir la rigueur d'une réforme très "technocratique". La DSV disparaissait, mais son responsable conservait le titre de directeur. Celui-ci avait toujours la possibilité d'un rapport direct avec le préfet dans les situations où s'exerce sa compétence spécifique (en cas d'épizooties, par exemple). Par ailleurs, les vétérinaires inspecteurs étaient invités à sortir de leur "ghetto technique" en ayant la possibilité de briguer des postes de responsabilité en DRAF ou en DDAF

Bref, un dossier lourd, qui n'a pas manqué de susciter moult conciliabules et des échanges difficiles avec les agents à qui, au cours de plusieurs réunions provinciales, j'ai tenté de faire admettre une réforme où les inconvénients l'emportaient sur les avantages, mais qui permettait de remettre en cause la finalité des activités des services, un peu ronronnants jusqu'alors, ce qui n'était pas si vain ! Je ne veux pas m'étendre davantage sur cette période tourbillonnante, sinon pour évoquer quelques autres sujets qui m'ont attaché. Certains sont restés à l'état d'ébauche, sans que je puisse les concrétiser ; le cas, par exemple, de l'organisation par les services, en collaboration avec les groupements de défense sanitaire du bétail et les vétérinaires praticiens, de la surveillance épidémiologique. D'autres n'ont abouti qu'après mon départ ; ainsi, le décret sur l'expérimentation animale, mis sur le chantier en 1981 et qui a demandé plus de six ans de discussions entre les ministères concernés, marqués par les attermoissements et les obstructions coutumières quand il s'agit de fixer des compétences et l'étendue des pouvoirs des uns et des autres. Autre dossier important que celui des laboratoires vétérinaires départementaux, dont les liens avec les conseils généraux imposaient que soit redéfinie leur situation dans le cadre des lois de décentralisation. Louis Andral, qui venait d'abandonner la direction du laboratoire d'étude sur la rage, à Nancy, m'a aidé avec la compétence, la persévérance et le sens du service public, qu'on lui connaît, à soumettre des solutions raisonnables de partage entre l'État et les collectivités territoriales. Elles ne recevront pas l'accord des Pouvoirs Publics, pour des raisons financières essentiellement. La quasi-totalité de ces laboratoires passeront sous l'autorité des conseils généraux.

J'évoquerai probablement un autre dossier majeur, celui des laboratoires nationaux vétérinaires, lorsque vous me poserez une question sur la création du CNEVA, car nous reprendrons à cette occasion le fil de notre entretien concernant la Recherche. Je ne veux pas en terminer avec la Direction de la Qualité sans évoquer la permanence et la lourdeur de nos discussions à l'échelon européen, ainsi que les situations de crise qu'il faut gérer avec diligence et efficacité, sous l'œil toujours inquiet du cabinet.

---

Exemples : la contamination des fromages par *Listeria*, reconnue dans certains pays européens et surtout aux États-Unis (d'où des déplacements précipités) ou bien les anadémies de trichinose humaine, en 1985 (un millier de personnes atteintes au cours de deux épisodes, à la suite de l'ingestion de viande de cheval parasitée).

**D.P — La suppression de la Direction de la Qualité a posé à nouveau les problèmes d'une réaffectation !**

**G.J. —** En 1986, quand j'ai quitté la Direction de la Qualité, je suis revenu à l'INRA. J. Poly m'a proposé de m'occuper du service des relations internationales. Ce poste ne me plaisait guère. Je ne sentais pas bien ce que je pourrais y faire. J'avais eu pourtant des contacts fréquents avec les étrangers quand j'étais à la Direction de la Qualité, mais ne me sentais pas l'âme d'un diplomate. Alors j'ai dit non à Poly. Celui-ci a insisté, mais je lui ai répondu que ce poste ne m'intéressait pas. C'est alors qu'il m'a dit : "*Bon ! Et bien, fais ce que tu veux !*"

Je suis resté 18 mois chargé de mission au Ministère. J'occupais le grand bureau de l'Avenue de Lowendal qu'avait abandonné Francis Rinville, quand il était directeur des Forêts et est parti comme directeur adjoint du Cabinet. Paul Vialle, qui était alors directeur de l'Enseignement au Ministère de l'Agriculture, m'avait demandé de rédiger un rapport sur la réforme de l'enseignement vétérinaire. J'ai donc élaboré ce rapport. Ce travail, qui m'a intéressé parce que je connaissais assez bien la question, en restait à des vues très générales. Il a été suivi d'un deuxième rapport, en 1990, plus précis que le précédent, qui a été rédigé en collaboration avec le Professeur Bernard Toma, de l'école d'Alfort.

**D.P — Pouvez-vous résumer l'essentiel des propositions qui figuraient dans ces deux rapports sur la réforme de l'enseignement vétérinaire ?**

**G.J. —** Mon premier rapport, en 1988, retraçait d'abord, de façon critique, l'historique des nombreuses propositions formulées à ce jour pour réformer l'enseignement vétérinaire. Je tentais de définir quelques principes généraux relatifs à une réforme pédagogique, à l'organisation et au fonctionnement des écoles. Je proposais surtout une organisation en trois cycles, initiative peu originale, puisqu'elle s'inspirait de la structuration des études à l'Université et dans les autres établissements d'enseignement supérieur du Ministère de l'agriculture. J'analysais notamment les possibilités de réformer le premier cycle en proposant une double voie de formation : par les lycées en maintenant les classes préparatoires vétérinaires et par l'Université en prévoyant des options vétérinaires dans le cadre d'un DEUG-SNV. J'ai même envisagé que cette dernière possibilité soit reconnue, à terme, comme seule voie d'entrée. Je proposais, par ailleurs, d'ouvrir le deuxième cycle aux titulaires d'un DUT ou d'un BTSA, pour un certain pourcentage.

En ce qui concerne le statut des enseignants et les structures, j'insistais sur la dissociation du grade et de la fonction, envisageais la suppression des chaires et leur remplacement par des services définis par chacune des écoles. J'avais aussi quelques propositions sur la recherche (création d'un conseil scientifique par école et élaboration d'un programme scientifique pour chacun des établissements). Un certain nombre de ces propositions ont été reprises, sous des formes adaptées, durant les années suivantes, associées à d'autres, que je n'avais pas envisagées, comme la création d'un statut d'enseignant-chercheur.

Quant au deuxième rapport, publié deux ans plus tard, en collaboration avec Bernard Toma, il porte essentiellement sur une reformulation du cursus : un premier cycle en deux ans, un deuxième cycle en trois ans, un troisième cycle court en deux ans (il s'agit alors de 7 ans d'études et non plus de six, comme dans mon premier rapport) et un troisième cycle long en quatre ans (thèse d'Université, diplôme d'études spécialisées vétérinaires, résidanat clinique).

Pour le premier cycle, l'ouverture d'une filière DEUG est toujours recommandée, mais l'option principale proposée est celle d'une préparation en deux ans en classe préparatoire avec transfert de certaines matières enseignées dans les écoles en première (et même en deuxième) année. Pour chacun des cycles, des programmes d'études étaient proposés avec beaucoup plus de détails que dans le premier rapport.

---

Pour des raisons budgétaires, le Ministère de l'Éducation nationale n'a pas retenu l'option premier cycle en deux ans. On en est resté à ce jour au système bâtard d'antan.

**D.P — Dans quelles circonstances avez-vous intégré le CNEVA ?**

**G.J.** — Quand j'étais directeur de la Qualité, j'avais sous mon autorité administrative les laboratoires nationaux vétérinaires qui travaillaient à la demande des services vétérinaires. Le laboratoire central de recherches vétérinaires d'Alfort en était un des piliers, mais il y en avait 8 autres dispersés sur le territoire, qui avaient aussi une vocation de recherche appliquée, de diagnostic approfondi, d'expertise. J'avais toujours pensé que ces laboratoires, qui n'étaient pas considérés par la communauté scientifique comme de véritables acteurs de la recherche, se trouvaient dans une situation très ambiguë. Il fallait donner à ces services, qui n'avaient pas vraiment d'identité, une autonomie plus grande et transformer l'ensemble en établissement public. J'avais commencé ce travail quand j'étais directeur de la Qualité, à partir de 1984 (Michel Rocard était encore au Ministère), non sans me heurter à bien des réticences. J'avais réussi à débloquer un peu la situation auprès du Cabinet en proposant d'organiser un audit externe sur la situation de ces laboratoires. L'audit, qui comprenait des personnalités diverses, notamment des collègues de l'INRA, était présidé par le professeur A. Parodi qui est maintenant directeur de l'École. La conclusion a bien été qu'il fallait transformer cet ensemble composite de laboratoires en établissement public.

Je n'avais pas réussi cette transformation quand j'étais à la direction de la Qualité, mais quand j'ai quitté le ministère et que je suis devenu chargé de mission, j'ai demandé à ce qu'on me permette de mener à bien ce que je n'avais fait qu'engager. J'ai donc été chargé, sous le ministère de François Guillaume, de mettre en place cette réforme. Inutile de vous dire que j'avais rédigé moi-même ma propre lettre de mission ! Le ministre avait accepté de la signer. C'était là l'essentiel. J'ai donc passé une partie de mon temps à mener les négociations pour la mutation de cet ensemble. Je n'ai pas réussi à donner à ces organismes le statut d'EPST que j'avais en vue, mais je suis parvenu à les transformer en EPA. Cela a été une course d'obstacles longue et semée d'embûches, mais je m'y suis attelé ayant eu du temps pour cela (3). Je me suis consacré entièrement à la mise en place de cet EPA : il a fallu que je rédige les décrets, mais surtout que j'aille faire le siège de tous les ministères pour obtenir l'accord de celui du Budget, de la Fonction publique, des Finances, de la Recherche, et j'en passe. J'ai réussi heureusement à faire signer le décret 2 jours avant la démission de Jacques Chirac, alors Premier ministre, au terme de la première cohabitation.

Une fois créé le CNEVA (Centre National Vétérinaire et Alimentaire), on m'a demandé d'en assurer la présidence. Je ne souhaitais pas prendre la direction de cet organisme, dans la mesure où un inspecteur général, Claude Meurier avait déjà en charge la gestion et la coordination de ces laboratoires et assumait fort bien ces fonctions. Je ne voulais pas non plus qu'en prenant la direction de cet établissement, on pût croire que j'avais manœuvré pour mon propre compte. En me limitant à la présidence, je signifiais que j'entendais me mettre en retrait.

**D.P — Quelles activités se trouvaient regroupées dans cet organisme ?**

**G.J.** — Le CNEVA regroupait une douzaine de laboratoires vétérinaires, soit 600 personnes environ dispersées sur l'ensemble du territoire. Cet établissement a été créé pour constituer une interface entre les trois entités que sont :

- la recherche institutionnelle, de type INRA.
- l'administration vétérinaire à laquelle ces laboratoires apportent une aide scientifique et technique.
- le monde des professionnels.

Les laboratoires ont vocation, en effet, à mener de front des recherches approfondies sur certains secteurs (au même titre que l'INRA) et des activités qui sont plus d'ordre méthodologique, ou épidémiologique, des activités ou des diagnostics qui relèvent plus de l'appui technique et de l'expertise. C'est une des spécificités de cet établissement.

**D.P — Etes-vous encore payé à cette époque par l'INRA ?**

**G.J.** — Oui, j'émerge toujours au budget de l'INRA, ayant été mis à disposition du CNEVA. L'INRA me permet d'avoir des activités, qui ne rentrent pas strictement dans ses attributions, bien qu'elles en soient très proches. J'ai le souci, en effet, que les laboratoires soient le plus possible associés à ceux de l'INRA. Le conseil d'administration du CNEVA va du reste signer prochainement une convention avec l'INRA. J'ai fait figurer dans le décret statutaire du CNEVA, l'obligation de mener une programmation scientifique "*en collaboration avec l'INRA*". Les relations sont bonnes entre les laboratoires du CNEVA et ceux de l'INRA et les oppositions qui auraient pu exister entre les uns et les autres ont fait place à des rapports plus étroits de complémentarité et de collaboration. D'ailleurs le directeur scientifique de l'établissement est Jacques Laporte, ancien directeur du laboratoire de virologie et d'immunologie de Grignon, mis à disposition par l'INRA, et ancien président-adjoint du Centre de Jouy-en-Josas. Entre les deux organismes, les choses se passent ainsi au mieux.



Telle a été rapidement résumée ma carrière. Comme vous le voyez, je n'ai vraiment été en fonction à l'INRA que de 1976 à 1981.

**D.P** — **Si j'ai bien compris, vous avez joué un rôle important dans l'administration et la coordination des recherches, mais vous n'avez guère eu le temps et l'occasion d'en faire personnellement beaucoup vous-même !**

**G.J.** — Non, parce que j'ai été tout suite embarqué dans des tâches administratives. J'ai dû abandonner très vite la paillasse. Mes seuls travaux de recherche personnels ont été menés à l'école vétérinaire, dans des conditions souvent difficiles. J'ai été un chercheur très atypique, touchant un peu à tout. Mes travaux ont porté surtout sur l'épidémiologie des strongyloses gastro-intestinales. Grâce aux aides que j'avais reçues d'un établissement d'élevage, j'avais pu effectuer, dans des conditions correctes, des expérimentations sur le terrain, avec des animaux suivis régulièrement et bien identifiés.

**D.P** — **La crise actuelle de la vache folle révèle, entre autres choses, la difficulté d'anticiper en matière de recherche. Que vous suggère-t-elle à vous, qui avez été directeur scientifique en charge des productions animales ?**

**G.J.** — J'ai toujours été soucieux d'anticiper. Je crois, par exemple, avoir compris avant bien d'autres l'utilité des approches écologiques pour mieux analyser et gérer la complexité des problèmes que pose la pathologie animale. Quand je suis arrivé à la direction de la Qualité, je me souviens bien avoir déclaré, lors de mes premières interventions, qu'en matière d'hygiène alimentaire, les efforts de recherche, dans l'avenir, devraient porter en priorité sur la microbiologie. Ce n'était pas évident à l'époque. On s'interrogeait davantage sur les risques de pollution chimique, en particulier à la suite des controverses suscitées par l'emploi d'hormones comme facteurs de croissance chez le bétail. On avait tendance à faire un peu l'impasse sur le rôle, pourtant bien préoccupant, des bactéries comme agents d'intoxications. Je pense que les événements m'ont donné largement raison. J'étais directeur dans les années 83-84, à une époque où sont survenus plusieurs épisodes de listériose. Les préoccupations

---

microbiennes, qui étaient restées au second plan, sont apparues alors prioritaires : on s'est aperçu qu'il fallait mettre l'accent sur l'écologie microbienne, dans le domaine de l'alimentaire, sous peine d'avoir à faire face rapidement à de graves déconvenues.

Au sein de l'INRA, je me suis rendu compte très vite qu'il était extrêmement difficile - et je crois que les événements récents nous le montrent aussi - d'imprimer à ce gros vaisseau des changements brutaux de direction. Quand on essaie d'engager l'organisme dans de nouvelles voies de recherche, l'inertie est telle que les changements de cap ne deviennent effectifs que tardivement. L'histoire des encéphalopathies en fournit un bon exemple. La tremblante du mouton était une encéphalopathie connue depuis très longtemps, même si on ignorait tout de son étiologie. C'est dans les années 1985, que certains enseignants des écoles vétérinaires ont senti l'intérêt qu'il y avait à s'intéresser aux maladies nerveuses, et notamment aux encéphalopathies de ce type. Mais ils n'avaient pas les moyens à l'époque de poursuivre une quelconque recherche dans cette voie. L'INRA aurait pu alors sentir le vent. On aurait pu se demander si ne s'offraient pas là de nouvelles pistes pour la recherche. La crise de la vache folle a éclaté, en 1990, en Angleterre. L'INRA, alors, a été sollicité, mais ne s'y est pas intéressé. Quelles en sont les raisons ? Première justification : les Anglais ayant une avance en ce domaine, il était inutile que les équipes françaises leur emboîtent le pas dans l'espoir vain de les rattraper. Deuxième raison tenant à l'organisation même de la recherche : les chercheurs qui auraient pu s'y intéresser, sont de grande compétence ; ils publient régulièrement des articles dans les grandes revues internationales. Participant à des recherches cognitives de haut niveau, ils n'ont pas intérêt à les abandonner pour la suite de leur carrière et pour leur confort intellectuel, même pour aborder des sujets aux incidences pratiques plus évidentes. La conclusion est que beaucoup s'accrochent au territoire qui a contribué à leur notoriété, sans éprouver le désir d'en changer. Ce non-dit du fonctionnement de la recherche, pour être un peu sévère, n'en constitue pas moins une réalité.

**D.P — Comment analysez-vous ces décalages qui ont toujours existé entre les modes de fonctionnement et d'organisation de la recherche et les attentes de la société à son égard ? Paradoxalement, à l'époque où le Plan était considéré comme "une ardente obligation", les chercheurs de l'INRA avaient une grande latitude pour déterminer les sujets de recherche sur lesquels ils allaient travailler. A l'époque où les conceptions libérales ont pris le dessus, ils se trouvent enserrés dans des programmes de plus en plus contraignants, tenus de quémander sans cesse de nouveaux postes et de rechercher ailleurs des crédits, obligés de se soumettre à des procédures sur lesquelles ils ont de moins en moins le contrôle. La crise actuelle de la vache folle ne renvoie-t-elle pas un reflet de ces contradictions ?**

**G.J. —** La situation est ambiguë. La recherche est encadrée, mais les chercheurs gardent quand même une grande part de liberté. Quand on veut leur imposer un sujet, beaucoup d'entre eux rechignent. La direction n'insiste pas, peu disposée à les engager dans des actions de recherche mal acceptées. Mais, en même temps, il est vrai que les organismes de recherche s'efforcent de programmer, de planifier, de coordonner, comme ils le peuvent, les opérations de recherche, au risque de laisser moins de place aux initiatives et à l'imagination des uns et des autres dans une activité qui reste quand même plus proche de l'artisanat que de la production rationalisée.

Je voudrais revenir sur l'anticipation, dont on parlait précédemment. Il faut être conscient qu'elle est souvent source de déconvenues quand on a mis en sommeil des secteurs appelés quelques années plus tard à connaître un grand développement ou lorsqu'on a donné indûment la priorité à certaines thématiques ringardes. C'est aussi le cas lorsqu'on a mal apprécié les composantes socio-économiques qui freinent, ou même s'opposent à l'introduction de méthodes nouvelles, issues d'innovations scientifiques pourtant bien maîtrisées. Je peux rappeler, à cet égard, l'exemple des actions entreprises en Guyane.

**D.P — En quoi consistaient les actions de développement de l'élevage qui avaient été initiées par l'INRA en Guyane ? Quels sont les facteurs socio-économiques qui les ont fait échouer ?**

**G.J. —** Il s'agissait de développer l'élevage bovin (à partir de races de zébus importés d'Amérique centrale) sur des prairies artificielles constituées sur des terrains de coupes forestières à blanc, situées en bordure de la zone littorale. Inexploitées, ces terres sont rapidement lavées de leur couche d'humus, de

---

faible épaisseur, faisant apparaître un sol latéritique dénudé ou garni d'une végétation adventice pauvre. La replantation rapide par des graminées et des légumineuses choisies pour leur résistance, leur productivité, leur appétence pour les bovins, a un double avantage : éviter la dégradation des sols et permettre l'élevage des ruminants.

Des études agrostologiques bien menées, des essais de conduite d'élevage (en particulier des cycles adéquats de rotation des troupeaux) ont démontré la possibilité de produire de la viande bovine en Guyane. Mais le coût de la main-d'œuvre, les aléas sanitaires et une certaine léthargie ambiante ont rendu bien vite hasardeuse la rentabilité de cette spéculation. En définitive, l'importation de viande revenait beaucoup moins cher que la production sur place. Et nos projets, un peu trop savamment élaborés, se sont évanouis...

**D.P — Revenons aux activités de recherche en métropole. Voyez-vous les moyens de lutter, à l'INRA, contre les effets de mode ou les manques d'anticipation ?**

**G.J. —** Il conviendrait, à mon avis, de donner plus de place à des généralistes. Je pense que, dans des établissements de recherche comme l'INRA, qui doivent rester sur le front de l'avancée des connaissances, il faudrait s'en remettre un peu plus à des gens qui savent regarder en dehors de leur propre spécialité. C'est la seule façon d'avoir une vision objective et prospective de l'insertion des recherches dans le tissu sociétal et des problèmes qui risquent de survenir dans les années futures. Donc de pouvoir s'y préparer. Loin de moi l'idée d'apparaître comme un spécialiste de la prévision. Je reconnais m'être trompé souvent ! Mais je crois quand même avoir perçu par exemple, quand j'étais en poste à l'École, quel pourrait être l'avenir de certains secteurs, notamment celui qui était le mien, la parasitologie. Très tôt, on avait effectué des travaux sur la thérapeutique antiparasitaire. Il ne fallait pas être grand clerc, me semble-t-il, pour penser que, dans les années à venir, on allait avoir à affronter de gros problèmes de résistance aux antiparasitaires. On connaissait bien les résistances aux antibiotiques, mais on ignorait tout alors des résistances aux anthelminthiques. J'avais entrepris un petit travail expérimental sur cette question, qui est devenue aujourd'hui d'une actualité incontestée. L'INRA, par la suite, a repris ce thème avec des moyens et des compétences que je n'avais pas. Je ne crois pas avoir fait œuvre de pionnier ni avoir eu grand mérite à penser qu'il fallait rapidement s'engager dans cette voie-là. Qu'est-ce qui m'a permis de le dire ? Simplement le fait que j'avais une vision un peu élargie des problèmes.

Je suis donc convaincu de la nécessité de recruter ou de former des généralistes. Ayant gardé quelques contacts avec l'INRA, un chef de département m'a demandé, il y a deux ans, de présider une commission d'évaluation des travaux menés en parasitologie. J'ai entendu des chercheurs qui n'avaient pas une vision étroite et n'avaient pas peur d'être confrontés à la pratique. Par exemple, l'un d'eux s'était intéressé aux protéinases du varron, avec des perspectives éventuelles de vaccination, ce qui lui avait demandé des investigations biochimiques et immunologiques assez approfondies. Dans le même temps, il allait régulièrement porter la bonne parole aux éleveurs pour leur enseigner les principes de la prophylaxie de la maladie du varron. A côté de ces chercheurs qui ne répugnent pas à s'attacher au terrain, j'ai rencontré des thésards ou de jeunes chargés de recherche, très pointus en matière d'immunologie ou de biologie moléculaire, qui me sont apparus d'une naïveté et d'une ignorance stupéfiantes face aux problèmes au sein desquels s'inséraient leurs recherches. J'ai été abasourdi de voir des gens hautement compétents dans un domaine très spécialisé méconnaître à ce point le B.A-BA de ce qu'ils auraient dû savoir sur les incidences pratiques de leur modèle parasitaire. L'INRA aurait tort de s'en remettre aux seuls spécialistes des disciplines reconnues du soin de discerner, parmi toutes les voies de recherche possibles, les plus prometteuses pour l'avenir.

**D.P — Les instituts techniques ou des organismes comme le CNEVA ne font-ils pas écran entre des organismes de recherche comme l'INRA, d'une part, et les instances administratives et professionnelles, d'autre part ?**

**G.J. —** C'est un risque, mais qui peut être atténué si les actions de l'INRA sont définies et expliquées après une large concertation. Les risques de coupure avec la réalité sociale existent et réclament une gran-

---

de vigilance. Pour ma part, j'y suis attentif au CNEVA. Je crois que c'est une erreur de vouloir imiter en tous points le CNRS et les Universités. L'INRA a toujours peur de perdre une partie de sa crédibilité et de son honorabilité scientifiques en s'adonnant à des travaux d'application. Sans doute, ne doit-il pas renoncer aux actions cognitives, qui déboucheront demain sur des innovations. Mais il convient qu'elles soient intégrées dans un système afin de savoir où l'on va. Or, certains chercheurs réputés de l'INRA continuent, je l'ai déjà dit, à faire de la science pour la science, travaillant sur des modèles qui, s'ils ont de l'intérêt au plan scientifique, n'en ont aujourd'hui aucun au plan pratique.

**D.P — Un organisme comme le CNEVA pourrait-il jouer le rôle de poisson-pilote à l'INRA pour l'aider dans la définition de ses propres orientations ?**

**G.J.** — Peut-être, dans le domaine qui est le sien, qui concerne la santé publique vétérinaire, c'est-à-dire tout ce qui touche aux rapports entre l'homme et l'animal, notamment à travers l'alimentation. Dans ce domaine, je pense, en effet, que le CNEVA a un rôle à jouer et qu'il est souvent mieux placé que l'INRA pour déterminer les voies qui restent encore à explorer.

Je tiens à dire, un an avant de partir à la retraite, la satisfaction que j'ai éprouvée à travailler au sein de l'INRA où je me suis senti à l'aise, la dette considérable que j'ai envers ses responsables à différents niveaux. J'ai toujours eu plaisir à discuter avec des chercheurs, même si certains d'entre eux m'ont irrité parfois par certaines de leurs réactions. Mais peut-être faut-il être un peu caractériel pour être un bon chercheur !

**D.P — Avez-vous été confronté au cours de votre carrière aux problèmes éthiques ou déontologiques concernant la souffrance animale ?**

**G.J.** — Oui mais, ces questions n'étaient pas encore d'une brûlante actualité, tout au moins au sein des écoles et à l'INRA.

L'expérimentation sur les animaux, je l'ai connue dans les écoles. En tant que vétérinaire, je vous avoue que cela ne m'a jamais vraiment choqué. J'ai toujours réprouvé, bien sûr, la souffrance animale et je n'ai pas aimé la façon dont certains expérimentateurs, tout médecins qu'ils fussent, maltrai-taient les animaux. J'ai fait notamment des expérimentations sur des chiens, mais je me suis toujours efforcé de les pratiquer dans les conditions les moins traumatisantes possibles. La question de la souffrance animale a pris aujourd'hui plus d'acuité et certains programmes de recherche faisant appel à des expérimentations sur des chiens ou des chats ne pourraient plus être envisagés aussi facilement qu'auparavant. Au-delà des interrogations sur le bien-fondé de l'expérimentation animale et sur les conditions de sa réalisation, les questions relatives au bien-être animal en général, je les ai prises en compte.

Nous parlions précédemment de l'importance de faire de bonnes anticipations. J'ai le sentiment de ne pas m'être trop trompé en ce domaine en soutenant, dès mon arrivée à l'INRA, la petite équipe de Robert Dantzer et de Pierre Mormède (que j'avais bien connu comme élève) qui s'est occupée de comportement animal et qui a acquis ultérieurement une excellente réputation.

A la direction de la Qualité, autre vision des choses. Il existait un bureau de la protection animale et j'ai été confronté à de multiples interventions des organisations représentatives des "protecteurs", à la nécessité de faire respecter une réglementation que nous nous sommes d'ailleurs efforcés d'améliorer, après bien des discussions et des lenteurs, en particulier dans le domaine de l'expérimentation.

**D.P — Avez-vous eu l'occasion durant les dernières années de votre vie professionnelle de refaire des cours à l'École vétérinaire ?**

**G.J.** — A mon grand regret, je n'ai plus été invité à remettre les pieds dans un amphithéâtre du jour où j'ai quitté l'école. Cela m'a surpris et un peu chagriné parce que je crois que j'avais encore la possibilité d'intéresser les étudiants. Peut-être, après avoir fait tant de choses variées, ne suis-je plus perçu que comme quelqu'un ne pouvant tenir qu'un discours superficiel ?

A la direction de la Qualité, je me suis intéressé, par la force des choses, aux signes distinctifs de la

---

qualité du type label. Il a fallu aussi que je préside une commission de l'agriculture biologique, qui venait d'être mise en place officiellement

Intéressé par les problèmes de qualité alimentaire, je suis devenu, après mon départ de la direction, président du Comité National des produits agro-alimentaires de l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO). J'ai participé à la préparation d'une loi votée en 1990 en remettant au ministre Henri Nallet un rapport, qu'il m'avait demandé, sur l'avenir des appellations d'origine autres que les vins et les eaux-de-vie. L'idée a été de regrouper sous l'égide de l'INAO, qui au départ ne s'occupait que de vins, toutes les autres appellations, créées par décret ou par voie judiciaire. C'était le cas des produits laitiers, et de quelques autres produits autres que les fromages.

Je suis devenu aussi président du Conseil Scientifique des Haras Nationaux. Cette responsabilité était plus en rapport avec mes activités anciennes à l'INRA. Quand P. Mauléon a passé la main pour prendre la direction scientifique de l'établissement, il m'a demandé de le remplacer, ce que j'ai fait volontiers.

En dehors de la parasitologie, dont l'évolution m'échappait un peu, j'aurais donc eu de quoi apporter à l'enseignement vétérinaire un peu de mon expérience.

**D.P — Pouvez-vous expliciter davantage la mission qui vous avait été confiée par H. Nallet sur l'avenir des appellations d'origine ? Quels étaient ses enjeux pour l'agriculture ? Quels étaient les principaux acteurs concernés par ces dossiers ? Réflétaient-ils des positions divergentes ? Quels ont été les axes principaux de votre réflexion en ce domaine ?**

**G.J.** — H. Nallet était soucieux de promouvoir, par l'intermédiaire des signes d'identification de la qualité – et les AOC en font partie, au même titre que les labels et les certifications de conformité – l'amélioration qualitative des produits agro-alimentaires et la valorisation, dans la même veine, des "*produits de terroir*". Il s'interrogeait légitimement sur le sort de produits bénéficiant d'une appellation d'origine, dans des conditions d'attribution et de contrôle anarchiques : si certains fromages et produits laitiers bénéficiaient d'une appellation par voie réglementaire, après avis d'une instance officielle, le CNAOF (Comité national des appellations d'origine fromagères), il n'en était pas de même des autres produits, comme le miel des Vosges, la lentille verte du Puy, l'olive de Nyons, la noix de Grenoble, soit une quinzaine au total, qui relevaient de l'appellation d'origine, soit par voie législative, soit par décret, soit par la voie judiciaire.

Ma perception du problème et la solution, qui en découlait, sont apparues très simples. J'ai proposé que l'ensemble de ces appellations disparates soient réunies sous l'autorité de l'INAO, qui, à l'époque, se consacrait exclusivement aux appellations viticoles. Deux raisons militaient pour aller dans ce sens. D'abord, parce que l'établissement public offrait un dispositif de reconnaissance bien rôdé, faisant appel à l'examen de demandes par un comité à majorité professionnelle et à une structure de contrôle par des agents de l'État, par principe compétents et indépendants. Ensuite, parce que la notoriété conférée par les vins à la notion d'AOC, aurait un effet d'entraînement sur les autres produits qui ne pouvait que servir leur promotion.

Cette suggestion n'a pas recueilli d'emblée l'assentiment des professionnels de la filière viti-vinicole, inquiets de voir s'installer au sein de l'INAO de "*vilains petits canards*". Réticences vite aplanies et je dois reconnaître, en fait, que les représentants des viticulteurs ont bien admis la création, à côté de leur propre comité, de deux autres comités : celui des fromages et des produits laitiers et celui des produits agro-alimentaires divers.

**D.P — L'INRA est un organisme jeune, mais curieusement il est atteint souvent d'amnésie. Ses jeunes méconnaissent les changements qui sont survenus dans les structures de cet organisme, dans ses modes d'organisation. Mais ce qui est plus grave, ils ont du mal à se rendre compte des changements qui sont survenus dans les techniques ou les matériels. Tout se passe comme s'ils se disaient : "Du passé faisons table rase ! Rien n'a vraiment existé avant nous !" Faut-il considérer la mémoire et les valeurs communes d'un institut de recherches comme des freins au progrès des connaissances et à l'innovation (c'est-à-dire comme des anachronismes à faire disparaître) ou les éléments d'un patrimoine collectif à conserver, à enrichir et à faire fructifier ?**

---

**G.J.** — Je suis très intéressé par l'épistémologie et je pense qu'on ne construit bien l'avenir qu'à partir du moment où l'on connaît bien le passé. Enfin ça doit faire partie encore de mon ambition à l'éclectisme. Quand je serai à la retraite, je reprendrai volontiers la lecture des écrits anciens qui ont été produits dans les domaines de la pathologie que je connais un peu. On peut redécouvrir des faits qui ont été quelquefois mieux décrits, mieux perçus, et qui prennent un sens nouveau à la lumière des acquis nouveaux de la science. On se rend compte, par ailleurs, comment ont avancé les connaissances. Est-ce un signe de vieillissement ? Je conteste pour ma part cette prétention des jeunes à considérer que leurs anciens n'ont plus rien à leur apporter de constructif.

**D.P** — **Quel bilan tirez-vous de cet itinéraire sinueux mais riche en rebondissements qui vous a conduit de l'enseignement à la recherche, puis à l'administration ?**

**G.J.** — Une vue panoramique des choses. L'avantage de pouvoir mieux relativiser, de savoir mieux comparer, peut-être de mieux prévoir. L'inconvénient, c'est celui de la superficialité. Je ne veux pas glorifier l'enseignement vétérinaire, qui a ou a eu de graves défauts ; je l'ai dit. L'art vétérinaire est plus fruste que l'art médical (bien qu'il se soit sophistiqué depuis quelques années dans le domaine des animaux de compagnie où se développent des investigations paracliniques et des techniques chirurgicales très performantes). Mais la science vétérinaire trouve son originalité en embrassant l'ensemble des dysfonctionnements animaux dans des perspectives comparatistes qui permettent – c'est du moins comme cela que je l'ai perçu – de mieux gérer la complexité des systèmes, que cela s'applique à la recherche biologique ou à la gouverne des actions que mènent les pouvoirs publics.

**D.P** — **Quels conseils donneriez-vous à un jeune scientifique qui entrerait aujourd'hui à l'INRA, compte tenu de votre expérience professionnelle ?**

**G.J.** — C'est délicat de répondre quand on mesure les difficultés auxquelles font face les jeunes chercheurs : critères d'évaluation trop rigides, initiatives limitées et encadrement parfois pesant...  
Ma première recommandation, et elle paraît, bien sûr, aller de soi, c'est de s'adapter à son milieu tout en sauvegardant sa personnalité ; exercice d'équilibre parfois délicat...  
Par ailleurs, j'engage vivement les jeunes à conserver, sinon à acquérir une grande ouverture d'esprit ; lire beaucoup et nouer des contacts avec des gens venant de divers horizons. Ne jamais s'enfermer dans sa seule discipline, mais s'aérer au maximum en allant voir ailleurs. Bien sûr, ce n'est pas toujours compatible avec les sujétions du travail en cours, mais il faut absolument y parvenir. Ne pas tuer son pouvoir imaginaire par trop de sujétion ; exercer son esprit critique tout en restant humble devant les remarques justifiées des plus anciens.  
Personnellement j'ai eu la chance, par le jeu des circonstances plus que par détermination ambitieuse, de pouvoir m'éloigner de ma propre discipline, de m'intéresser à tout ce qu'il y avait autour, d'exercer des fonctions différentes. Je crois que ces changements m'ont beaucoup apporté et ont été bénéfiques aux communautés de travail dont j'ai fait partie.

## Notes

(1) Les maladies cutanées animales ne sont pas toutes d'origine parasitaire, loin de là, mais la tradition a voulu que la clinique dermatologique soit associée à celle de parasitologie.

(2) Plus on regroupe des animaux sur un petit espace et plus les risques qu'ils soient contaminés sont élevés, qu'il s'agisse de contamination directe dans le cas de maladies contagieuses ou de contamination indirecte quand l'agent pathogène se retrouve sur le sol, comme dans le cas des oocystes de coccidies. Les élevages intensifs de volaille, qu'on a vu prospérer à partir des années 60, n'ont pu voir le jour qu'à partir du moment où les éleveurs ont pu disposer d'une chimioprévention des coccidioses notamment.

(3) Il a fallu toutefois que je m'occupe dans le même temps d'actions plus mineures : la rédaction notamment d'un rapport sur la myxomatose.

## Curriculum vitae    sommaire

### Déroulement de carrière

- de 1959 à 1975 : assistant, puis chef de travaux, maître de conférences, professeur sans chaire à l'École nationale vétérinaire d'Alfort.
- de 1975 à 1981 : affecté à la direction générale de l'INRA (nommé directeur de recherche en 1975, directeur de recherche de classe exceptionnelle en 1981) : responsable scientifique du secteur des productions animales (7 départements de recherche).
- de 1981 à 1987 : responsable de la direction de la qualité au ministère de l'agriculture (3 000 agents travaillant au service de la protection des végétaux, au service vétérinaire de la santé et de la protection animale, au service vétérinaire d'hygiène alimentaire et au service de la répression des fraudes).
- de 1987 à 1988 : chargé de mission affecté à la réorganisation administrative et fonctionnelle des laboratoires vétérinaires publics.
- Depuis 1988, président du Conseil d'administration du CNEVA (Centre national d'études vétérinaires et alimentaires).

### Autres responsabilités

- de 1983 à 1993 : présidence de la commission d'agriculture biologique.
- de 1991 à 1994 : vice-présidence de la commission nationale des labels et de la certification de conformité.
- depuis 1991 : présidence du comité national des produits agro-alimentaires de l'INAO.